



.....
**Union pour la Démocratie et
pour la Paix en Côte d'Ivoire**
.....

COMITE CENTRAL

08 Avril 2010

=====
COMMUNIQUE FINAL
=====

Le Comité Central de l'Union pour la Démocratie et pour la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), s'est réuni ce Jeudi 8 Avril 2010, de **16 heures à 19 heures 20 minutes** à l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM) de Yopougon, sous la présidence du Docteur Albert Toikeusse MABRI, Président du Parti.

Etaient présents : confère liste de présence (373)

Etaient absents excusés : voir liste en annexe (47)

Etaient absents non excusés : voir liste en annexe (80).

.....

Etaient inscrits à l'ordre du jour de cette réunion, les points suivants :

- **LA SITUATION POLITIQUE NATIONALE,**
- **LA VIE DU PARTI.**

Avant l'entame de l'examen des points sus-indiqués, les membres du Comité Central ont observé une minute de silence en mémoire de toutes les victimes des récents évènements et de celle des membres de la délégation du Président du Parti (Madame YAKE née KIPRE KAMAN Madeleine, Dr MIEZAN Frédéric, le MDL ALLOU Jean-Marc) qui ont péri le 16 mars 2010 dans un accident de la circulation au retour de la dernière tournée du Président dans l'ouest montagneux.

I/ DE LA SITUATION POLITIQUE NATIONALE

L'exposé du Président du Parti sur la situation politique nationale a porté sur l'évolution du processus de sortie de crise et le front social.

- ✚ **Concernant le processus de sortie de crise**, le Président du Parti a indiqué que depuis le début de l'année 2010, le processus électoral connaît une situation de blocage et ce, suite à des accusations fallacieuses de "fraude" sur la liste électorale provisoire portées contre Monsieur Beugré MAMBE ancien Président de la CEI, par le Camp Présidentiel et le FPI. La crise qui en a résulté a abouti au mois de février, à la dissolution de la CEI et du Gouvernement par le chef de l'Etat.

Face à une Opposition solidaire et déterminée, et face aux actions vigoureuses de la Communauté Internationale et du Facilitateur de l'Accord Politique de Ouagadougou, le Chef de l'Etat a été contraint de réinstaller la CEI dans sa forme telle que prévue par les Accords. Toute chose qui marque le triomphe de la justice sur l'arbitraire et la dictature.

Le Président du Parti a toutefois fait remarquer qu'en dépit de l'adhésion du Chef de l'Etat aux décisions relatives à la mise en place de la CEI, le camp présidentiel et le FPI continuent de ruser, au grand dam de la Communauté Internationale et du peuple ivoirien (dont le seul tort est d'aspérer à une paix durable), en développant de nouveaux facteurs de blocage du processus de sortie de crise, à savoir : **l'audit de la liste électorale provisoire ou le croisement populaire, la recomposition des CEI Locales, la réunification du pays et le désarmement qu'ils estiment être le préalable à la tenue des élections.** Cette situation est d'autant plus préoccupante que le chef de l'Etat, de par ses prises de positions,

s'attelle à conforter ses partisans dans leur volonté manifeste de retarder le plus longtemps possible les échéances électorales. En effet, suite à sa dernière rencontre avec le Facilitateur, le chef de l'Etat a fait état, relativement à la reprise du processus électoral, de ce que dans le cadre du contentieux électoral, le traitement informatique aurait atteint ses limites ; en conséquence il propose d'en venir à « un traitement humain » du contentieux de la liste électorale à l'effet de la corriger afin que « ceux qui doivent y figurer le soient et que ceux qui n'y ont pas droit n'y soient pas ». Et le mécanisme par lui suggéré est tout naturellement le croisement populaire. Cependant, il s'est bien gardé d'en indiquer les conditions et modalités de réalisation, conscient de ce que tout ceci procède du dilatoire.

En conclusion à son intervention sur ce point, le Président du Parti a fait état de ce que les ivoiriens ne sachant plus à quel s'en vouer, sont aujourd'hui à s'interroger sur le contenu réel de l'Accord Politique de Ouagadougou.

- ✚ **Relativement au front social**, le Président du Parti a dans son exposé relevé que Monsieur Laurent GBAGBO et ses partisans, aveuglés par leur désir de confiscation du pouvoir d'Etat, continuent de poser des actes qui fragilisent davantage le climat social déjà délétère dans lequel vivent les populations ivoiriennes. En effet, le peuple de Côte d'Ivoire subit aujourd'hui un pouvoir caractérisé par des maux qui ont pour nom : la caporalisation des médias d'Etat, la paupérisation généralisée, la dégradation avancée du climat social, les délestages d'électricité, les coupures intempestives d'eau, l'insécurité grandissante, les hausses anarchiques et abusives des prix du carburant et des produits de première nécessité, la gestion catastrophique de la crise des déchets toxiques, de celle de la filière café-cacao et de l'affaire Akounda-Ouflè,

Au terme de son rapport sur la situation politique nationale, le Président du Parti a porté à la connaissance des membres du Comité Central les décisions prises par le Bureau politique en la matière lors de sa réunion tenue ce jour de **10 H à 15 H**. En effet, le Bureau Politique au regard de cette situation très préoccupante:

- ✚ S'oppose à toute remise en cause de la liste électorale provisoire consensuelle de 5 300 000 électeurs et du mode opératoire du contentieux électoral tel que fixé par les accords et les textes pertinents;
- ✚ Invite les belligérants (Forces Nouvelles et Camp présidentiel) :
 - A se conformer aux accords par eux librement signés, en particulier les dispositions relatives au désarmement et à la réunification, pour permettre à la Côte d'Ivoire de sortir de cette crise qui a réduit nos compatriotes à un état de détresse,
 - A communiquer sur l'esprit et le contenu de l'Accord Politique de Ouagadougou pour éclairer davantage les ivoiriens ;

- ✚ Demande à la CEI :
 - De prendre ses responsabilités devant la nation ivoirienne, en se conformant aux textes qui régissent l'enrôlement, textes dont les parties se sont librement dotés,
 - De redonner espoir au peuple ivoirien en reprenant sans délai le contentieux électoral et en annonçant la date de l'élection présidentielle;
- ✚ Exige la sécurité pour tous les leaders politiques de Côte d'Ivoire, en particulier les candidats à l'élection présidentielle et leurs premiers collaborateurs ;
- ✚ Dénonce la caporalisation des médias d'Etat à des fins électoralistes par le camp présidentiel et le FPI, et soutient que cela ne peut être accepté dans un cadre de démocratie ;
- ✚ Lance un appel aux militants et sympathisants du RHDP ainsi qu'à tous les ivoiriens épris de paix afin qu'ils restent solidaires dans l'action face à ce énième blocage du processus de sortie de crise par le FPI et ses affidés;
- ✚ Encourage le Président du Parti à continuer à œuvrer dans le sens de la redynamisation des actions du RHDP en vue d'en faire un Parti à la dimension de l'espérance des Ivoiriens après les élections ;
- ✚ Félicite et remercie le Facilitateur pour ses efforts inlassables au chevet de la Côte d'Ivoire ;
- ✚ En appelle à la vigilance de la Communauté Internationale et du Facilitateur relativement aux nombreuses violations par les protagonistes de l'embargo imposé par les Nations Unies, et les exhorte à tout mettre en œuvre pour contraindre les signataires de l'Accord Politique de Ouagadougou à respecter leurs engagements à l'effet de restaurer la démocratie dans notre pays et de mettre ainsi fin aux souffrances du peuple ivoirien ;

II/ DE LA VIE DU PARTI

La communication du Président du Parti, relativement à ce point, a porté sur les éléments suivants:

✚ Des activités du Président du Parti et des autres organes du Parti

Le Président du Parti a noté avec regret que lors de sa dernière visite dans l'ouest montagneux, trois membres de sa délégation ont péri dans un accident de la circulation. Il s'agit des camarades YAKE née KIPRE KAMAN Madeleine (membre du Bureau Politique et membre du Conseil d'Honneur et de l'ordre) et Dr MIEZAN Frédéric (Porte parole du Président du Parti), et du MDL ALLOU Jean-Marc (membre de la garde rapprochée du Président du Parti). Cet accident a fait également trois blessés graves dont l'épouse du camarade VAHA Eloi (Coordonnateur de Koumassi).

Le Président a tenu à saluer la mémoire des illustres disparus qui sont morts au champ de l'honneur et de la foi en l'UDPCI. Il a félicité les militantes et militants de l'UDPCI pour leur sollicitude lors des obsèques du camarade MIEZAN Frédéric et les a invités à rester mobilisés pour l'ultime adieu à la camarade YAKE née KIPRE KAMAN Madeleine et au MDL ALLOU Jean-Marc.

✚ De la vente des cartes du Parti

Instruite par le Président du Parti de faire le point de la vente des cartes, la Trésorerie Générale a fait état d'une situation peu reluisante en ce que la quasi-totalité des responsables ayant reçu les cartes n'ont procédé, à ce jour, à aucun versement ni retourné lesdites cartes et ce, au mépris de la décision du Bureau Politique du 9 Août 2009.

Le Comité Central marquant sa désapprobation face à ce comportement caractéristique d'une indiscipline notoire des personnes en cause, a demandé au Président du Parti de tout mettre pour faire exécuter la décision du Bureau Politique.

✚ De la Direction Nationale de Campagne

Le point fait aux membres du Comité Central a trait à la structuration de la Direction Nationale de Campagne du Candidat du Parti, aux membres constituant ladite Direction ainsi qu'à leurs attributions.

✚ De la fin du mandat des instances et la tenue du 2^{ème} Congrès Ordinaire du Parti et des Congrès des Jeunes et des Femmes

Concernant ce point, le Président du Parti a informé le Comité Central de ce que, conformément aux textes régissant le Parti, c'est en ce mois d'Avril 2010 que doivent se tenir le 2^{ème} Congrès Ordinaire du Parti, le Congrès des jeunes et celui des femmes ; ces différentes assises devant permettre la désignation des nouveaux responsables des organes dirigeants du Parti. Il a notifié aux membres du Comité Central, la décision prise par le Bureau Politique du report de la tenue des trois congrès après les prochaines élections générales et invitant dès lors le Président du Parti à continuer à assumer ses fonctions.

✚ Du comportement déviationniste de certains militants

Le Comité Central a été informé de ce qu'au regard du comportement déviationniste de certains membres des instances, le Bureau Politique a instruit le Président du Parti de procéder au remplacement des militants en cause au sein desdites instances (le Bureau Politique et le Comité Central notamment).

✚ De la cohésion et de la mobilisation des militants

Vu les attaques injustifiées de tout genre dont est victime le Président du Parti et Considérant les épreuves difficiles auxquelles le Parti est régulièrement amené à faire face, le Président du Parti a exhorté les militantes et militants de l'UDPCI à demeurer mobilisés et solidaires de la Direction du Parti, et à intensifier les actions de terrain aux fins d'un partage beaucoup plus dynamique, avec les ivoiriens, de

l'espoir qu'incarne le candidat , le Docteur Albert TOIKEUSSE MABRI pour la Côte d'Ivoire.

Faisant suite au rapport du Président du Parti, le Comité Central lui a rendu un vibrant hommage pour tous les sacrifices qu'il ne cesse de consentir pour le rayonnement de l'UDPCI et lui a réaffirmé son soutien indéfectible dans la conduite très éclairée de la destinée du Parti. Il a tenu par ailleurs à féliciter le Bureau Politique pour les positions courageuses par lui prises relativement à la situation politique nationale.

Fait à Abidjan, le 8 Avril 2010

LE COMITE CENTRAL